

Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical



Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°305/2018

OBJET : Animation DoCob Natura 2000 : Demande de subventions 2019

Membres : 18

Présents votant : 10

Pouvoirs :

L'an deux mille dix sept, et le 27 septembre 2018

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 14 septembre 2018, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la Commune de Villeneuveville.

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Madame Nicole MORERE, conseillère départementale du canton de GIGNAC
- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Alain BOZON, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Alain SOULAYROL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Laure ROBERT, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Eric VIDAL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Valérie ROUYEYROL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

Le syndicat mixte est en charge de l'animation des deux sites Natura 2000 du Salagou et des Mines de Villeneuveville.

Le site Natura 2000 du Salagou comprend le site classé du Salagou - Cirque de Mourèze, étendu au sud au Pic du Vissou, Cabrières et la plaine de Péret. Pour protéger les oiseaux et leurs habitats, le Syndicat a défini, dans un Document d'Objectifs (DoCob), validé en décembre 2010, des mesures de gestion.

Le site Natura 2000 des Mines de Villeneuveville s'étend sur l'ensemble de la commune de Villeneuveville, et inclut les anciennes mines, les bâtiments et le parc des anciennes manufactures royales de Villeneuveville. Ce site est d'un intérêt européen pour les chauves-souris. Le Docob a été validé en 2013.

Pour l'animation des DOCOB Salagou et Villeneuveville, le plan de financement du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 proposé est le suivant :

- Montant global prévisionnel : 57 765.31 € TTC
- Dont 57 765.31 € TTC (100%) de subvention DREAL-Europe-Région LR

Toutefois, ce plan de financement peut évoluer du fait de la restructuration des fonds Natura 2000. Il convient donc de me donner la possibilité de modifier ce plan (quand celui-ci est inférieur au montant délibéré) sur simple décision.

Le Comité Syndical,

Le rapporteur entendu,

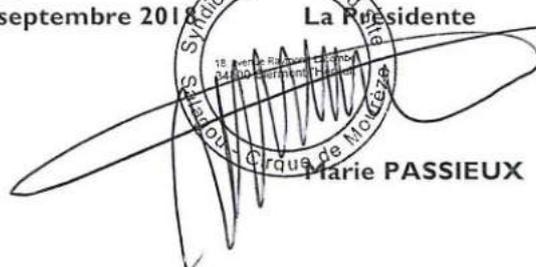
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

VALIDE les plans de financement tel que présentés.

AUTORISE la Présidente à solliciter les financeurs tels que l'Europe, la Région et l'Etat pour subventionner cette opération

Pour Extrait Conforme,
A Villeneuveville, le 27 septembre 2018

La Présidente



Marie PASSIEUX

Reçue en Préfecture et rendue exécutoire le :

Affichée le :